

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 27 juin 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

### DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

#### L'ENVIRONNEMENT

##### LA RIVIÈRE ST. CLAIR—LES POLLUANTS TOXIQUES

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, il a été annoncé la semaine dernière que bien des mois après qu'on se fût donné tant de mal pour retirer de dangereux polluants du lit de la rivière St. Clair, des traces des mêmes produits chimiques réapparaissent maintenant et la société *Dow Chemical*, qui en serait apparemment la source, n'arrive pas à comprendre pourquoi. Le ministre de l'Environnement (M. McMillan) avait donné l'impression que le problème était réglé. En janvier dernier, il a publié un rapport d'un groupe de travail spécial fédéral-provincial qui contenait vingt-quatre recommandations sur la façon d'empêcher une nouvelle pollution de la rivière St. Clair et autres problèmes du même genre.

Le ministre se doit de nous dire immédiatement pourquoi ces accumulations de produits toxiques ont réapparu ces trois derniers mois, pourquoi il n'a rien fait pour empêcher cela, ce qu'il a fait et ce qu'il va faire pour régler le problème et donner vraiment suite à toutes les recommandations du groupe de travail spécial. La réapparition du problème donne fortement à entendre que dès que les médias ne s'occupent plus de lui, le ministre néglige ses responsabilités à cet égard. Les citoyens de la région de Windsor veulent des réponses du ministre. Plus, ils veulent et escomptent des mesures immédiates.

\* \* \*

#### LES DROITS DE DOUANE

##### LE DROIT IMPOSÉ SUR LES LIVRES ÉTRANGERS EN LANGUE ANGLAISE

**Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, l'imposition d'un droit de douane de 10 p. 100 sur les livres en langue anglaise s'est révélée une regrettable erreur qui lèse les éditeurs et les auteurs canadiens ainsi que les simples lecteurs. Cette mesure risque également d'entraîner des représailles de la part des Américains qui pourraient supprimer l'exemption permettant aux imprimeurs et relieurs canadiens d'exécuter des contrats américains sans perdre de droits d'auteur. Cette industrie secondaire mais croissante de l'impression au Canada ne devrait pas être mise en péril.

On ne peut guère concevoir des droits de douane plus malencontreux, car ils pourraient être préjudiciables aux Canadiens

et aux Américains alors qu'ils ne font rien pour venir en aide aux fabricants de bardeaux.

Ce droit de douane perçu sur les livres permettra de recueillir une somme estimative de 36 millions de dollars, néanmoins les crédits du gouvernement destinés à l'édition ne s'élèvent qu'à la modeste somme de 4 millions de dollars. Cela nous montre malheureusement combien le gouvernement prend à la légère le secteur de l'édition au Canada. Je demande au gouvernement de retirer le droit de douane de 10 p. 100 perçu sur les livres.

\* \* \*

[Français]

#### L'ÉDUCATION

##### L'ÉTABLISSEMENT D'UN CEGEP À VAL-D'OR (QUÉBEC)

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, les membres de la Corporation de développement de l'enseignement supérieur de Val-d'Or, sous la présidence de M. Jacques Nadon, ont entrepris des démarches concernant l'implantation d'un CEGEP à Val-d'Or.

Lors d'une rencontre à Québec avec le ministre de l'Enseignement supérieur du Québec, M. Claude Ryan, et le ministre Raymond Savoie d'Abitibi-Est, les membres de la Corporation ont pu mettre en relief auprès des ministres le long historique de sous-scolarisation de la région de l'Abitibi par rapport aux autres régions de la province de Québec.

Monsieur le Président, la Corporation a souligné l'importance de corriger certaines situations d'accès restreint aux études collégiales pour les anglophones, les autochtones et la population adulte. La Corporation a obtenu l'appui du ministre Ryan et il sera à Val-d'Or à la fin d'août 1986 pour rencontrer les divers intervenants.

Monsieur le Président, la population de l'Abitibi et moi-même apprécions le travail effectué par le ministre Savoie et par la Corporation.

\* \* \*

● (1105)

[Traduction]

#### LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

##### LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN BUREAU DE TOURISME POUR LES HANDICAPÉS

**M. Bob Hicks (Scarborough Est):** Monsieur le Président, je désire faire savoir à la Chambre que j'appuie un projet très valable et louable de bureau de tourisme pour les handicapés mis sur pied par un de mes électeurs. Ce bureau compilerait et